



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité, conformément à l'article 956 du Code municipal, à l'effet que le Conseil de ladite municipalité adoptera le budget pour l'année 2025 lors d'une session extraordinaire qui se tiendra lundi le 16 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil située au 20, chemin McAlendin à Mayo, Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Présentation des prévisions budgétaire
5. Présentation du programme triennal d'immobilisation
6. Période de question
7. Adoption du Budget 2025
8. Adoption du Taux d'intérêt 2025
9. Adoption du programme triennal en immobilisations
10. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À Mayo, ce 6^e jour de décembre 2024.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Lucille Labonté
Directrice générale et greffière-trésorière